



nicefrontpopulaire.fr - contact@nicefrontpopulaire.fr

Pour un SPORT POPULAIRE et accessible à Nice

Programme thématique – Élections municipales 2026

« Notre souci est moins de créer des champions et de conduire sur le stade 22 acteurs devant 40 000 ou 100 000 spectateurs, que d'incliner la jeunesse de notre pays à aller régulièrement sur le stade, sur le terrain de jeu, à la piscine. »

Léo Lagrange, discussion du budget à la Chambre des députés, 1937

1. Notre objectif : le sport comme droit fondamental

Nous défendons un sport libéré du clientélisme, accessible à toutes et tous, mixte, inclusif, écologique et démocratique, au service du bien commun plutôt que des logiques de sponsoring et du sport spectacle.

Le sport doit être reconnu comme un droit fondamental et comme un outil d'émancipation sociale, de santé et de bien-être. Il doit permettre aux enfants, aux femmes et aux hommes, aux seniors, aux personnes en situation de handicap, aux salarié·es comme aux personnes précaires, de pratiquer dans de bonnes conditions, sans discrimination ni barrière financière.

Il doit contribuer à vivre ensemble dans une ville plus juste, en garantissant un accès égal à chacune et chacun, sans distinction d'origine, de genre, de condition physique ou de situation économique. Parce que le sport n'est pas seulement une affaire de performance, nous voulons qu'il soit pleinement un espace d'éducation, d'égalité, d'émancipation et de bien-être.

Nous portons une rupture claire avec la politique actuelle : le sport populaire d'abord, le sport spectacle ensuite. C'est un choix de société, pas un slogan.

2. Constat : un sport à deux vitesses, des chiffres accablants

2.1. Un budget capturé par le sport spectacle

Selon le rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC PACA, mars 2024), les dépenses de fonctionnement de la ville consacrées au sport représentent entre 39,6 et 47 M€ par an (6,4 à 8,2 % des dépenses totales de fonctionnement). Ce montant inclut l'annuité du PPP de l'Allianz Riviera, soit 4,7 M€ en moyenne par an. Le soutien financier aux associations sportives s'élève à 9,6 M€ par an en moyenne. Les dépenses d'investissement sportif atteignent 14,6 M€ par an.

Mais derrière ces chiffres globaux, la répartition est profondément inégalitaire :

Bénéficiaire	Subvention directe	Aides indirectes
OGC Nice (SASP, propriété d'Ineos)	1 026 150 €	Non publiées
Stade Niçois (rugby)	854 000 €	–
OGC Nice Handball	720 000 €	–
Nice Volley	670 000 €	–
Olympic Nice Natation (ONN)	690 000 €	~ 2 M€ (CRC)
Nice Hockey Elite	469 000 €	–
~240 autres associations sportives	~5,2 M€	–

Autrement dit, trois clubs professionnels ou semi-professionnels captent à eux seuls près de 30 % de l'enveloppe totale des subventions aux associations sportives, alors que 248 associations sportives se partagent le reste. La CRC note par ailleurs que la ville « ne s'est dotée ni pour le sport d'un document de programmation stratégique » et que « les critères sur lesquels sont fondés les choix d'accueil des événements sportifs ne sont pas précisés ».

2.2. L'Allianz Riviera : un gouffre financier sans bénéfice populaire

Le stade Allianz Riviera, construit via un PPP avec Vinci (coût total du projet : 217,7 M€ HT dont 60 M€ de subventions publiques), coûte à la ville une redevance annuelle d'environ 10,8 M€ HT (délibération du 17 décembre 2010), dont entre 6,8 et 9,6 M€ nets selon les estimations, une fois déduit le loyer de l'OGC Nice. Sur la durée du contrat (2014-2041), la CRC évalue le coût total à 372 M€ pour les finances publiques.

La filiale de gestion (Nice Eco Stadium) a déclenché une procédure de sauvegarde en mai 2021 et enregistre des pertes annuelles depuis 2018. Le naming profite à Vinci (1,8 M€/an d'Allianz), pas à la ville. Le Parquet national financier a ouvert une enquête préliminaire en 2015, classée sans suite en 2020.

2.3. Des équipements de proximité vétustes et sous-dotés

La direction des sports gère 194 infrastructures (32 gymnases scolaires, 17 salles de sport, 15 terrains de proximité, 14 stades, 13 plateaux sportifs, 8 piscines, 7 complexes sportifs, etc.). Or, la ville ne dispose d'aucun diagnostic d'état de ces équipements rendu public. Les acteur·rices de terrain témoignent de gymnases délabrés, de vestiaires insalubres, de terrains dangereux et de piscines vieillissantes, particulièrement dans les quartiers populaires.

Nice compte 11 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : L'Ariane, Les Moulins, Pasteur, Bon Voyage, Las Planas, le Point du Jour, la Plaine du Var, etc. Dans ces quartiers, le taux de pauvreté atteint 44 % en moyenne nationale QPV (contre 15 % au niveau national). Les études de l'ONPV montrent que les licencié·es sportif·ves y sont deux fois moins nombreux·ses et que seul un QPV sur sept offre un accès à des équipements sportifs variés. L'offre se réduit souvent au football et au basketball, faute d'équipements spécifiques.

2.4. Un sous-encadrement criant

La direction des sports ne compte que 89 agent·es de la filière sportive (ETAPS, OTAPS, CTAPS), dont seulement 15 ETAPS (Éducateur·rice Territorial des Activités Physiques et Sportives) pour 340 000 habitant·es. À titre de comparaison, Toulouse en emploie 116 pour 500 000 habitants, soit un ratio 5 fois supérieur rapporté à la population. La direction des sports de Toulouse emploie 311 agents au total, contre 330 à Nice, mais avec une masse de personnels techniques bien plus importante à Nice (167 agents) qui traduit une logique de gestion du patrimoine plutôt que d'encadrement sportif.

2.5. Les JO 2030 : nouvelle fuite en avant du sport spectacle

Nice accueillera les épreuves de hockey, short-track, patinage et curling des JO d'hiver 2030. Le coût global de l'événement est évalué à 2,1 milliards d'euros (budget COJOP). La ville devra financer au minimum 27,1 M€ de subventions sur 5 ans pour la seule patinoire (138 M€ de coût total), plus la couverture temporaire de l'Allianz Riviera et le village olympique (86 M€). Dans le budget primitif 2026, 2,3 M€ sont déjà prévus, représentant 21 % du budget « jeunesse, loisirs et sport ».

Pendant ce temps, les manifestations sportives coûtent déjà 5,8 M€ par an en moyenne à la ville, avec des retombées économiques dont l'évaluation reste approximative selon la CRC elle-même.

2.6. Le bénévolat en crise

Le bénévolat, fondement des clubs associatifs, traverse une crise profonde à l'échelle nationale. À Nice, l'absence de politique de reconnaissance et d'accompagnement structuré des bénévoles accentue cette difficulté. La CRC a relevé que l'évaluation des conventions passées avec les associations reste insuffisante, avec « des bilans peu étayés, avec seulement quelques chiffres et pas de justificatifs ».

3. Nos propositions : sept axes de rupture

Axe 1 – Faire du sport pour toutes et tous une priorité budgétaire

- Tripler le nombre d'ETAPS en 3 ans, passant de 15 à au moins 45 postes (objectif : 1 ETAPS pour 7 500 habitants, contre 1 pour 22 700 aujourd'hui). Budget estimé : 1,2 M€/an supplémentaires.
- Étendre les tarifs sociaux et créer des bourses municipales de pratique sportive couvrant intégralement les frais de licence et de matériel pour les familles sous le seuil de pauvreté (20 % des Niçois-es). Passer de 20-40 € de coupons sport à une prise en charge réelle pouvant aller jusqu'à 200 € par enfant.
- Créer une Maison du Sport-Santé dans chacun des 9 secteurs de Nice (contre 1 seule aujourd'hui, « Nice Acti-Santé »), proposant sport sur ordonnance, activités adaptées et accompagnement des publics fragiles. Enveloppe : 500 000 €/an par maison en régime de croisière.
- Développer des espaces pour les parents et favoriser le sport en famille par des créneaux dédiés dans les équipements municipaux.
- Créer un dispositif municipal d'apprentissage de la natation gratuit dès 4 ans et tout au long de la vie, en s'appuyant sur les 8 piscines municipales existantes et le recrutement de maîtres-nageurs sauveteurs supplémentaires.
- Promouvoir les pauses actives au travail et dans les études pour lutter contre la sédentarité, en partenariat avec les entreprises, les universités et les administrations.

Axe 2 – Rééquilibrer les subventions : transparence et justice

- Organiser des États généraux du sport niçois dès l'été 2026 pour définir une stratégie collective, en associant clubs, associations, AnimaNices, MJC et habitant-es des quartiers. La CRC a constaté l'absence de plan sportif local : nous en ferons une priorité légale (article L. 113-4 du code du sport).
- Lancer un audit public des subventions sportives dans les 6 premiers mois du mandat. Les 9,6 M€ annuels de subventions doivent être attribués selon des critères transparents, publiés et contrôlés : nombre de licencié-es, actions d'insertion, ouverture au handicap, parité, ancrage territorial.
- Inverser les priorités budgétaires : les subventions au sport populaire et de proximité doivent représenter au moins 70 % de l'enveloppe, contre environ 50 % aujourd'hui.
- Garantir la gratuité effective des équipements municipaux pour les associations sportives à but non lucratif, conformément à l'article L. 2125-1 du CG3P.

- Ventiler les budgets par quartier et publier chaque année un bilan territorial des dépenses sportives, en fléchant les financements prioritairement vers les QPV (L'Ariane, Les Moulins, Pasteur, Bon Voyage, Las Planas...).
- Garantir les libertés associatives en mettant fin au clientélisme sportif. Les clubs ne doivent plus dépendre des relations personnelles avec les élu-es pour accéder aux subventions.

Axe 3 – Rénover et construire des équipements accessibles, écologiques et durables

- Annuler le projet de destruction du complexe Jean Bouin et lancer un plan d'urgence de rénovation des 194 infrastructures sportives municipales sur 3 ans : gymnases, piscines, stades, vestiaires. Enveloppe d'investissement : 30 M€ sur le mandat, soit le coût d'une seule année de redevance Allianz Riviera.
- Déployer des équipements de proximité dans l'espace public de chaque quartier : parcours de santé, parcours running balisés, City Stades, équipements de fitness outdoor et de street workout (coût moyen : 50 000 à 150 000 € par équipement).
- Penser la Coulée verte, les parcs, jardins et places comme des espaces sportifs et de détente ouverts à toutes et tous.
- Appliquer des normes écologiques strictes pour toutes les rénovations : revêtements non toxiques (pas de granulats SBR), gestion des eaux de pluie, panneaux solaires sur les toitures, matériaux biosourcés, végétalisation des abords.
- Conditionner les marchés publics d'équipement sportif à des clauses sociales et environnementales (insertion, circuits courts, réemploi).
- Réaliser un bilan carbone des grands événements sportifs accueillis par la ville et publier les résultats : le Tour de France, les JO, l'Ironman génèrent une empreinte écologique que la ville n'a jamais mesurée.

Axe 4 – Promouvoir égalité, mixité et inclusion

- Assurer l'accès effectif des femmes à tous les équipements municipaux et créer des créneaux dédiés là où c'est nécessaire.
- Proposer des vestiaires adaptés à toutes et tous : genrés, non-genrés, en mixité ou non-mixité choisie.
- Conditionner les aides municipales à des formations obligatoires et gratuites pour les encadrant-es sur les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS).
- Soutenir les clubs féminins et mixtes. Lutter contre les discriminations validistes, racistes, sexistes et LGBTphobes dans les clubs et dans les tribunes.

- Promouvoir le handisport et les pratiques adaptées : objectif de doubler le nombre de créneaux handisport dans les équipements municipaux.
- Développer des actions contre les discriminations liées à l'âge, au genre, à l'origine, à la religion ou à la situation sociale.
- Former les dirigeant·es de clubs à l'accueil de la jeunesse pour renforcer l'engagement local.

Axe 5 – Valoriser les sports de nature, le quotidien et l'écologie

- Refuser la logique des JO d'hiver 2030 à Nice et exiger un référendum local sur l'engagement financier de la ville (au moins 27,1 M€ engagés par le conseil municipal du 18 décembre 2025 sans consultation citoyenne). Concentrer ces moyens sur le sport populaire.
- Exploiter le cadre mer-montagne exceptionnel en accompagnant les associations de quartier pour des sorties sportives accessibles et gratuites pour les jeunes et les familles : randonnées, vélo, escalade, natation, voile.
- Encourager la pratique quotidienne : pistes cyclables sécurisées, pauses actives, parcours running, équipements de street workout. Nous voulons revoir les enfants faire du vélo en ville.
- Porter une politique des mobilités douces pour accéder aux équipements sportifs : stationnements vélo sécurisés, navettes gratuites vers les complexes excentrés.
- Intégrer le sport dans la politique de transition écologique : chaque nouvel équipement devra atteindre un standard de performance énergétique ambitieux (label E+C- ou équivalent).

Axe 6 – Fédérer par le sport, démocratiser sa gouvernance

- Créer une Fête du sport annuelle populaire en partenariat avec le Musée National du Sport, rassemblant clubs, associations et habitant·es.
- Ouvrir les installations scolaires aux associations hors temps scolaire et pendant les vacances. Renforcer les partenariats avec l'USEP et l'UNSS pour le sport scolaire et périscolaire.
- Confier le rôle des AnimaNices dans l'initiation sportive des enfants des quartiers populaires.
- Mettre en réseau les acteur·rices du sport et de la santé pour un sport citoyen et inclusif, via l'organisation d'une initiation hebdomadaire, gratuite et encadrée dans l'espace public.

- Créer un Conseil municipal du sport composé d'usager·es, de clubs, d'éducateur·rices et d'habitant·es, doté d'un pouvoir consultatif réel sur l'attribution des subventions et la programmation des équipements. Plus de décisions de cabinet : le sport appartient à celles et ceux qui le pratiquent.
- Soutenir les initiatives de réemploi et de mutualisation du matériel sportif entre clubs.
- Valoriser le bénévolat par un dispositif municipal de reconnaissance (VAE, crédits formation, cérémonies de valorisation) et créer le label « Sport pour tout·es » pour les jeunes encadrant·es formé·es.
- Mettre en réseau les acteurs du sport, de la santé et de la culture pour un sport citoyen et inclusif.

Axe 7 – Sport de haut niveau : accompagner sans déséquilibrer

- Développer des équipements à dimension métropolitaine pour structurer des disciplines sous-dotées : basketball, handball, escalade, escrime, gymnastique, cyclisme.
- Accompagner les jeunes athlètes émergent·es par des bourses individuelles conditionnées à des engagements éthiques et à un ancrage territorial.
- En faire des ambassadeurs et ambassadrices éthiques de la ville via des conventions individuelles transparentes.
- Sortir progressivement du naming : parler du « Stade de la ville de Nice » dans tous les documents officiels de la ville, en attendant la fin du contrat avec Allianz.

4. Échéancier de mise en œuvre

Dans les 6 premiers mois (automne 2026)

- Audit public des subventions sportives et mise en place de critères transparents d'attribution.
- Lancement du recrutement de 30 ETAPS supplémentaires (plan sur 3 ans).
- Application immédiate des tarifs sociaux et bourses renforcées.
- Déploiement des pauses actives et activités familiales dans les quartiers pilotes.
- Début des plans de rénovation prioritaires : gymnases, piscines, vestiaires des QPV.

Été 2026

- Organisation des États généraux du sport niçois.
- Lancement des Maisons du Sport-Santé pilotes (2 premières maisons).

- Première Fête du sport populaire annuelle.
- Mise en place du Conseil municipal du sport.

Durant le mandat (2026-2032)

- Rénovation et construction d'équipements : objectif 30 M€ d'investissement sur le mandat.
- Déploiement complet des 9 Maisons du Sport-Santé.
- Triplement effectif du nombre d'ETAPS (de 15 à 45+).
- Déploiement des espaces de proximité et parcours sportifs dans tous les quartiers.
- Généralisation des formations encadrant·es et bénévoles.
- Publication annuelle du bilan territorial des dépenses sportives par quartier.

Sources

CRC PACA, Rapport d'observations définitives, Commune de Nice, Politiques sportives et culturelles, mars 2024.

CRC PACA, Construction du grand stade de Nice (Nice PPP), 2017.

CRC PACA, Association Olympic Nice Natation (ONN), 2022.

Compte financier unique 2024 de la Ville de Nice, rapport de présentation.

ONPV, Rapport annuel 2024, « Trajectoires des quartiers prioritaires ».

ONPV, « L'accessibilité à pied aux équipements sportifs dans les QPV », 2018.

ANCT, Données QPV 2024.

Délibération du Conseil municipal de Nice du 18 décembre 2025 (subventions JO 2030).

France 3 PACA, « JO 2030 : combien ça va coûter à la ville de Nice ? », janvier 2026.

Nice Presse, « Qui paiera quoi pour les JO 2030 à Nice », janvier 2026.

Budget COJOP Alpes 2030 : 2,132 milliards d'euros (validé octobre 2025).